



# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE BRIENNE-BAZACLE-AMIDONNIERS

Toulouse le 30/11/99

## **-Compte Rendu de l'Assemblée générale du Vendredi 26 Novembre 1999-**

L'Assemblée s'est tenue au siège social de l'Association, 2 port de l'Embouchure, à 20h 30. A cette occasion, le Bureau a invité les représentants du Collectif contre le plan de « Ginestous 2000 », récemment créé et dont l'Association est membre, à venir sensibiliser les habitants du quartier sur ses actions en cours et à venir.

### **1 Collectif contre plan de Ginestous 2000**

Ce Collectif, qui regroupe actuellement des particuliers, des comités de quartier (Amidonniers, Sept Deniers, Nord, Minimes, Béarnais), l'UCQ, l'UMINATE, les Amis de la Terre, etc.. a été créé suite aux nuisances olfactives constatées sur les quartiers Ouest toulousains depuis le mois d'Août dernier.

Son objectif est de mener toutes les actions nécessaires auprès des Pouvoirs Publics et de l'industriel en charge de l'usine de retraitement des eaux usées de Ginestous (Vivendi en l'occurrence) pour faire remplacer ce projet actuel par des solutions alternatives.

En effet, ce projet consiste à mettre en service un super incinérateur pour traiter les boues de retraitement des eaux usées de l'ensemble de l'agglomération toulousaine (voire du département ! !).

Le Collectif rappelle les risques potentiels d'un tel ensemble industriel en plein milieu de zone fortement urbanisée (fumées, bruits, pollution nappe phréatique, etc...) avec des incidences économiques prévisibles (augmentation des factures d'eau, dépréciation immobilière dans la zone de proximité, etc..).

Pour éliminer le problème actuel des odeurs dues à la concentration des boues en provenance de toute l'agglomération, le Collectif préconise donc des solutions alternatives, telles que la répartition du traitement des eaux usées sur plusieurs sites de l'agglomération, permettant ainsi d'éviter la mise en place d'un incinérateur.

Les actions en cours et à venir sont des manifestations sur le site, des courriers et des rencontres auprès les organismes concernés (Préfecture, organismes de défense de l'environnement, etc...) ainsi qu'auprès des médias.

Le Collectif se réunit régulièrement dans le local de la Mairie Annexe des Sept-Deniers pour le suivi de ses actions.

### **2 Rapport moral**

Le président, Gérard Combeaud, rappelle que depuis la précédente Assemblée de Novembre 1998, l'activité de l'Association s'est déroulée essentiellement dans le domaine de la circulation et du stationnement, ainsi que dans le cadre des deux Collectifs (contre les nuisances sonores aériennes et contre le projet Ginestous 2000) l'exercice passée ayant été calme sur le plan de l'urbanisme.

Le traditionnel repas de quartier du mois de Juin s'est déroulé fin Juin, avec succès, et le Bureau compte renouveler cette sympathique manifestation dès l'an prochain.

### **3 Rapport financier**

Le trésorier, Noëlle Noury, présente le rapport financier :

A ce jour, l'Association dispose de **135,18 F** déposé sur le compte bancaire, et de **9345,05 F** sur le Livret A, dont 256 F d'intérêts acquis au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

#### **Recettes de l'exercice 1999 :**

**2950 F** de cotisations en provenance de 43 adhérents.

#### **Dépenses de l'exercice 1999 :**

**1410,17 F** de dépenses selon les postes suivants :

-Frais de reprographie	591,22 F
-Assurance MAIF	288,95 F
-Fonctionnement (timbres, participation Collectif Ginestous, frais de réunion)	275,00 F
-Frais organisation repas de quartier	255,00 F

### **4 Rapport des commissions**

#### *4.1 Urbanisme*

ZAC du Bazacle :

L'aménagement du local de 150 m<sup>2</sup> à usage de salle de réunions, conférences, exposition, etc.. (situé dans l'immeuble « Canaletto », en bordure du Canalet), est en cours de discussion entre la MJC et la Mairie. A propos de l'immeuble Canaletto, l'Association rappelle que c'est grâce aux actions du Collectif Associatif de la ZAC, que la hauteur initiale de ce bâtiment a pu être diminuée (charte signée en 03/93 entre le Collectif, la Mairie et l'Aménageur Promoteur).

ZAC des Ponts Jumeaux :

Suit à l'annulation du projet initial début 98, et dans l'attente d'un nouveau projet, l'Association restera très vigilante sur le sujet, et sera prête à toute nouvelle action telle que la réactivation du Collectif qui avait fonctionné avec succès dans le cadre du projet initial.

Modification du POS :

Une enquête d'utilité publique va être prochainement ouverte par la Mairie, dans le cadre d'une nouvelle modification du POS. L'Association, en étroite relation avec l'UCQ (Union des Comités de Quartier) en charge du dossier, surveillera les impacts éventuels sur notre quartier.

Canalet :

Deux relances ont été faites auprès de la Mairie (Mr Hersant) sur l'état d'avancement du projet de prolongation vers les Ponts Jumeaux et vers la ZAC du Bazacle, ainsi que du projet d'accès à la digue à partir de l'Avenue Débat Ponsan.

L'accès à la digue vient d'être (enfin) réalisé par la Mairie, mais nous attendons toujours l'état d'avancement du projet de prolongation.

Très peu de projets d'urbanisme dans le quartier pour la période écoulée, et qui n'ont nécessité aucune intervention particulière.

Le Bureau rappelle à ce sujet que l'Association est particulièrement vigilante dans ce domaine de l'urbanisme. En particulier, l'affichage des demandes et autorisations de permis de démolir et de construire (Service de l'urbanisme aux Carmes) est systématiquement et régulièrement consulté par un membre de l'Association, ce qui permet d'intervenir, le cas échéant, suffisamment tôt dans le processus.

#### *4.2 Voirie et Circulation*

Une réunion a eu lieu le 22/02/99 avec la Mairie, à notre demande. Mr Vaysse, responsable de la circulation, était présent ainsi que Mr Paix. Nous avons évoqué principalement les problèmes suivants :

- sens interdit de la rue Marcou Debax.

- danger permanent du débouché de la rocade sur l'Allée de Brienne, suite aux accidents de circulation de plus en plus fréquents et de plus en plus dangereux de par la proximité de l'école des Amidonniers.

- autorisation du stationnement sur l'Allée de Brienne au niveau du débouché sur l'Avenue Paul Séjourné, ce qui ne fera qu'accroître et systématiser l'engorgement de cette Allée de Brienne aux heures de la journée.

- saturation chronique de la circulation dans la zone de l'ancienne manufacture des Tabacs, et difficultés grandissantes de stationnement de riverains.

Malgré des relances par notre Association, aucune action concrète n'a été menée à ce jour, si ce n'est l'aménagement en cours du débouché de l'Allée de Brienne sur l'Avenue Paul Séjourné, mais qui ne semble pas correspondre au projet qui nous avait été exposé au cours de la réunion.

#### *4.3 Nuisances sonores aériennes*

Notre participation continue dans le cadre du Collectif, avec notamment la présence de membres du Bureau aux différentes réunions.

#### *4.4 Divers*

Eclairage de l'Allée de Brienne :

L'Association a demandé l'amélioration de l'éclairage, notoirement insuffisant sur le côté des habitations.

Fréquence de passage des bus (le 16 notamment) :  
Des relances de l'Association et des réponses de la SEMVAT, mais toujours des problèmes... L'Association suit ce dossier pour faire obtenir des horaires de passage plus fréquents que ceux constatés.

Récupérateurs de verre et de papier :  
un courrier a été récemment envoyé pour demander une meilleure densification de ces deux types de récupérateurs au niveau du quartier.

## **5 Questions soulevées**

-danger de traversé de la rue des Amidonniers au niveau de l'accès du Canalet pour les mamans et jeunes enfants accédant à l'aire de jeux au niveau de la paroisse Saint Paul.  
-propreté du bac à sable de l'aire de jeux.

L'Association a pris bonne note de ces questions..

## **6 Conclusion**

Le Président remercie l'assistance ainsi que le Collectif contre Ginestous 2000, et au nom du Bureau prend bonne note des points soulevés par les participants. Il rappelle le nécessaire effort de cotisation de chacun, gage de plus de possibilités d'actions et surtout de plus d'indépendance de l'Association.

La séance est levée vers 23H.

**Le Bureau**